



L'autonomie, au cœur de nos actions



Valentin
HAÛY

Avec les aveugles et les malvoyants

Agir pour l'autonomie



avh.asso.fr



Le handicap visuel : un enjeu majeur de santé publique

En France, près de 2 millions de personnes souffrent d'un handicap visuel. La prise en compte de ce handicap est un enjeu sociétal majeur et nous concerne tous ! Le vieillissement de la population et l'exposition permanente aux écrans, qui intervient de plus en plus tôt chez les enfants, sont deux facteurs qui favorisent largement les problèmes oculaires : Dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA), glaucome, myopie forte, sont des pathologies de plus en plus fréquentes. S'ajoute à cela un autre constat qui pointe vers un véritable défi social à relever : **aujourd'hui en France, 70 % des personnes déficientes visuelles en âge de travailler sont sans emploi¹.** Ce défi s'amplifie et prend une dimension sociétale avec les nouvelles exclusions créées par le monde digital : **plus de 90 % des sites internet sont toujours inaccessibles pour les personnes déficientes visuelles.** Alors que 65 % des personnes déficientes

visuelles utilisent Internet quotidiennement, 60 % savent écrire des mails seuls, mais seulement 10 % peuvent faire des démarches administratives en ligne de façon autonome².

1 Étude Agefiph, « Déficience visuelle et emploi » — État des lieux et perspectives, 2023

2 Étude Homère, Rapport d'étude nationale sur la déficience visuelle, 2023

3 Bourne RRA et al., The Lancet Global Health, 2017

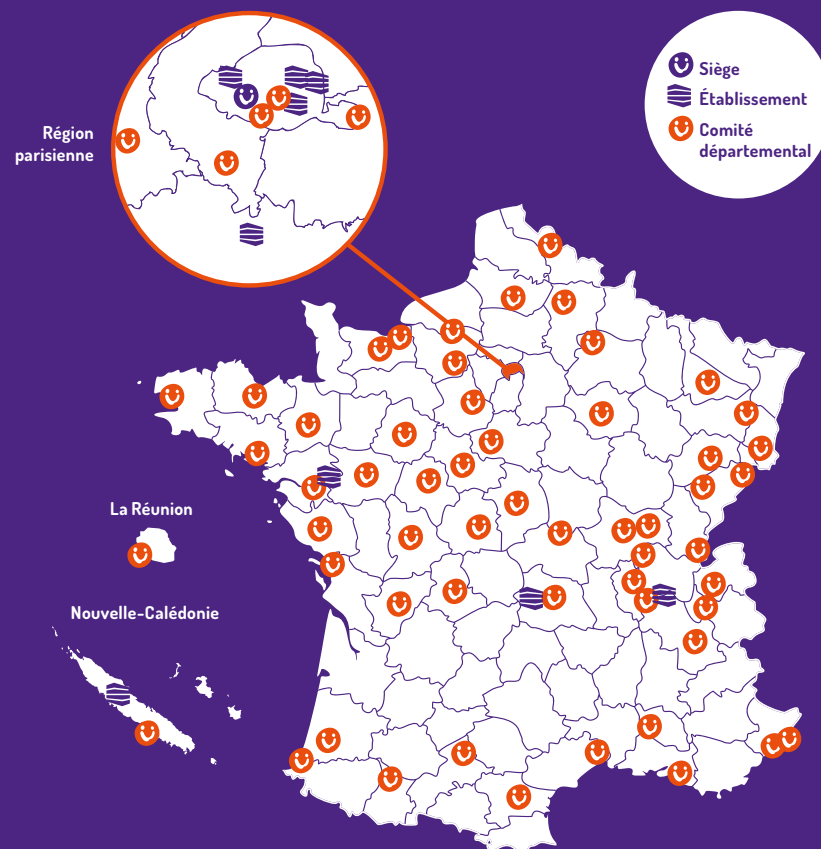
Formation, insertion dans l'emploi, accompagnement dans la vie quotidienne, sorties culturelles et collectives : depuis plus de 135 ans, l'association Valentin Haüy apporte des solutions concrètes à ces problématiques. Avec ses équipes d'experts et ses services dédiés, l'association est aujourd'hui la référence pour les personnes concernées par le handicap visuel.

D'ici 2050
le nombre de
personnes aveugles
ou malvoyantes
devrait tripler !³

Qui sommes-nous ?

Acteur historique de l'accompagnement des personnes aveugles ou malvoyantes, l'association Valentin Haüy, créée en 1889 par Maurice de La Sizeranne et reconnue d'utilité publique en 1891, déploie un grand nombre de services et d'actions à travers toute la France, afin de :

- défendre leurs droits
- informer, conseiller et orienter
- contribuer à la formation professionnelle et favoriser l'emploi
- promouvoir l'accès à l'écrit
- proposer des activités culturelles, sportives et de loisirs accessibles.



Elle s'appuie sur 19 établissements médico-sociaux, plus de 130 implantations locales, sur près de 3500 bénévoles et plus de 400 salariés pour poursuivre son but : être au plus près des personnes aveugles ou malvoyantes afin de les accompagner vers une vie active et autonome.

Accueillir, orienter, conseiller

Perdre la vue, brutalement ou progressivement, bouleverse la vie des personnes concernées et de leur entourage. L'association Valentin Haüy est présente à chaque étape : acceptation du handicap, accès aux droits, démarches, projet de vie...

Accompagnement social et juridique

Une équipe accompagne les personnes aveugles ou malvoyantes dans leurs démarches : reconnaissance des droits, aides au handicap... par téléphone ou sur rendez-vous. Un service « SOS lecture-écriture » est assuré par des bénévoles pour répondre au courrier et effectuer des démarches administratives.

Matériel spécialisé

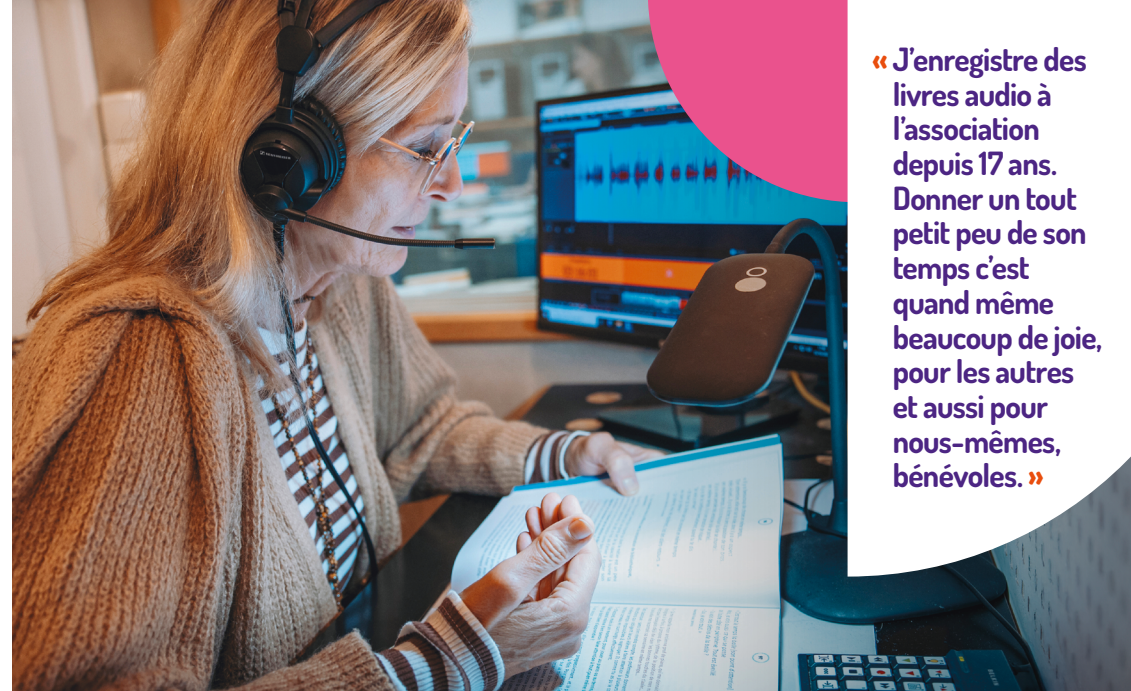
Pour favoriser l'autonomie, plus de 570 références sont proposées avec accompagnement : lecteurs audio, téléagrandisseurs, téléphones, accessoires de cuisine, outils de locomotion...

Centre résidentiel

Deux résidences à Paris accueillent retraités et jeunes actifs déficients visuels dans des logements adaptés avec services favorisant autonomie et lien social.

Institut de Réadaptation Visuelle Saint-Louis (IRVSL)

Créé par l'association Valentin Haüy et l'Hôpital National des 15-20, l'Institut propose un parcours complet : accueil, suivi médical, accompagnement social et médico-social, recherche. Il comprend un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS-DV), un Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH), l'antenne associative Paris-Bastille et un service de Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR).



« J'enregistre des livres audio à l'association depuis 17 ans. Donner un tout petit peu de son temps c'est quand même beaucoup de joie, pour les autres et aussi pour nous-mêmes, bénévoles. »

Agir pour l'accessibilité

L'association Valentin Haüy agit pour une société plus inclusive, en facilitant l'accès à la lecture, à la culture, aux loisirs, au sport et au numérique pour les personnes aveugles ou malvoyantes.

Sensibilisation et formation

Des ateliers pratiques et des formations sont proposés aux structures accueillant du public (écoles, entreprises, lieux culturels...) pour mieux comprendre le handicap visuel.

Accès au numérique

Avec son centre de recherche (le CERTAM), l'association teste des outils et sites web pour garantir une accessibilité digitale équitable. Des formations d'informatique adaptée personnalisées sont proposées dans 50 comités pour apprendre à utiliser la synthèse vocale, le braille, les agrandisseurs...

Culture et loisirs adaptés

La médiathèque Valentin Haüy propose plus de 80 000 livres audio, 13 000 en braille, et 10 000 partitions. L'association développe également l'accès aux œuvres d'art par le toucher, l'audiodescription et organise des activités adaptées : visites, séjours, sport...

Supports adaptés

Nos imprimeries produisent chaque année des documents accessibles (braille, relief, signalétique), pour tous types de clients.

Accessibilité des lieux

Se déplacer reste un défi. L'association agit partout en France, pour rendre les lieux publics accessibles à tous.



Former et insérer dans l'emploi

Nos centres de formation et d'insertion professionnelle

L'établissement et Service de Réadaptation Professionnelle (ESRP) Valentin Haüy, propose des parcours de formation (kinésithérapie, bien-être, informatique, réparation cycle...) et un accompagnement adapté aux personnes déficientes visuelles pour leur permettre de développer leurs compétences professionnelles et leur autonomie.

L'Institut Médico-Professionnel et le Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile à visée professionnelle, situés à Chilly-Mazarin, proposent un accompagnement individualisé vers l'insertion sociale et professionnelle, en milieu ordinaire ou protégé, en tenant compte du handicap et du projet de vie de chacun. L'IMPro s'adresse aux jeunes de 14 à 20 ans, tandis que le SESSAD-Pro accompagne les plus de 20 ans ayant un projet professionnel défini.

Nos établissements du secteur protégé

Nos Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) situés à Lyon et près de Clermont-Ferrand, sont des établissements médico-sociaux relevant du milieu protégé. Nos centres, Odette Witkowska et Escolore, permettent à des personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle dans des conditions de travail aménagées. Ces établissements disposent d'un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale pour Déficients Visuels (SAVS-DV) et de solutions d'hébergement.

Nos établissements du secteur adapté

Nos Entreprises Adaptées (EA), situées à Nantes et à Paris, emploient au moins 80 % de travailleurs handicapés dans les postes de production et ont pour mission principale l'insertion professionnelle des personnes handicapées, en leur offrant un emploi dans un secteur adapté, notamment au sein des Ateliers de la Villette et des Ateliers Valentin Haüy de Nantes.

« Je m'appelle Zian, je travaille au centre Witkowska depuis 2022, j'ai commencé au conditionnement puis à l'atelier braille. Je me forme à la locomotion et à l'informatique pour gagner en autonomie et ne pas être que dans le milieu du handicap et ça me plaît. »



Un héritage fort au service de la déficience visuelle...

Deux pionniers de la cause des personnes aveugles ont transformé les conditions d'existence des personnes privées de la vue :



Valentin Haüy (1745-1822), dirige la première école pour aveugles, ouverte en 1785, devenue l'INJA (Institut national des jeunes aveugles de Paris). Sa méthode : mettre en relief l'écriture des voyants.



Louis Braille (1809-1852), pensionnaire de cette école, conçoit dès 1825 un codage tactile de l'écriture ouvrant aux aveugles l'accès à la culture. Le braille est aujourd'hui universellement utilisé.

Mais c'est à **Maurice de La Sizeranne (1857-1924)**, aveugle et ancien élève de l'INJA, que revient le mérite d'avoir franchi une nouvelle étape en mettant en place les conditions d'une réelle autonomie sociale et professionnelle des personnes aveugles : il créa notamment les premiers services destinés aux personnes aveugles ou malvoyantes avant de fonder, en 1889, l'association Valentin Haüy.

...dont nous sommes très fiers !

Musée & bibliothèque patrimoniale Valentin Haüy

Fondés en 1886, ces lieux conservent les témoignages du combat pour la reconnaissance des aveugles et du chemin parcouru pour accéder à leur autonomie. Le musée dispose d'une collection unique au monde. La bibliothèque patrimoniale conserve un grand nombre de documents et d'archives sur la cécité, dont certains écrits par des auteurs aveugles.



Engagez-vous à nos côtés

Devenez bénévole

Si l'association Valentin Haüy continue à développer toutes ces actions aux côtés de milliers de personnes touchées par la déficience visuelle, c'est notamment grâce au soutien de plus de 3 500 bénévoles qui s'engagent dans les comités régionaux et locaux ou encore au siège de l'association.

Vous aussi, rejoignez-nous et devenez bénévole !

Mobilisez votre entreprise

Mécénat - Agir avec votre entreprise

En soutenant l'association Valentin Haüy, votre entreprise contribue concrètement à l'inclusion des personnes déficientes visuelles. Ce soutien, libre ou fléché vers un projet spécifique, ouvre droit à une réduction d'impôt de 60 % dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires.

 philanthropie@avh.asso.fr

 01 44 49 27 21

Mécénat de compétences

Le mécénat de compétences permet à une entreprise de mettre à disposition d'une association les compétences de ses salariés, à temps plein ou partiel, pour une durée pouvant aller jusqu'à trois ans.

 mecenatecompetences@avh.asso.fr

 01 44 49 27 27

Soutenez- nous

Nos actions dans la durée reposent sur la générosité de nos donateurs et testateurs.

Faites un don

 relationdonateurs@avh.asso.fr

 01 44 49 27 05

Transmettez votre patrimoine

Legs, don, assurance - vie
Contactez Dorothée Gravereaux

 d.gravereaux@avh.asso.fr

 01 44 49 29 60



5 rue Duroc — 75007 PARIS
Tél. 01 44 49 27 27 — avh@avh.asso.fr